

DOSSIER SECTION SPORTIVE « HANDBALL »
LYCEE DE HAUTE AUVERGNE DE SAINT-FLOUR (15)

Année scolaire 2019 - 2020

SOMMAIRE

LE MOT DU PROVISEUR	PAGE 2
FONCTIONNEMENT DE LA SECTION	PAGE 3
COMMENT POSTULER POUR LA SECTION ?	PAGE 4
DOSSIER DE CANDIDATURE	Fiches 0 à 4

A retourner au lycée avant le vendredi 11 mai 2018



LE MOT DU PROVISEUR

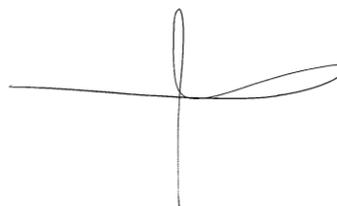
Créée en 2008, la Section Sportive Scolaire « Handball » n'est pas la moindre fierté du Lycée de Haute Auvergne de SAINT-FLOUR. Ses excellents résultats sportifs (titre de champion de France cadettes en 2012, qualification et participation au championnat de France UNSS chaque année, champion d'académie ELITE cadette fille) portent haut et loin la renommée de notre belle ville et de toute sa dynamique sportive.

La diversité des formations – baccalauréats généraux, technologique et professionnels – offertes dans un établissement entièrement rénové, doté d'équipements performants, constitue également un atout majeur. Pour les jeunes bénéficiaires de ce parcours, les résultats scolaires très honorables sont à la hauteur de leur investissement dans la section.

A partir de cette année, nous ne pouvons plus recruter que des jeunes filles, la section garçon n'ayant pas pu ouvrir l'an dernier.

Sachez que nous mettrons tout en œuvre, les uns et les autres au sein de l'établissement, pour que nos futurs élèves développent ces qualités appréciées de tous, dans la voie enviée par leurs aînés.

François TRAULE

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a vertical line intersecting it, and a loop on the right side.

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE « HANDBALL »

A qui s'adresse la section ?

- ✓ La section s'adresse à des élèves volontaires, motivés, d'un bon niveau dans le domaine scolaire et en handball,
- ✓ Elle est un bon moyen de concilier « Etudes » et « Handball » puisque les élèves de la section sont prioritaire pour une inscription à l'option facultative EPS et bénéficient d'un coefficient 2 au baccalauréat.

Organisation des études

- + Les élèves sont inscrits dans les classes du Lycée de Haute Auvergne et suivent le même cursus que leurs camarades,
- + Ils peuvent bénéficier de soutien scolaire sous forme d'aide personnalisée ou de tutorat,
- + Pour celles et ceux qui le souhaitent, un internat est proposé pour leur offrir un environnement propice aux apprentissages et à un épanouissement personnel.

Différents suivis sont proposés : scolaire, éducatif, ...

Organisation des entraînements

❖ Quand ? (2018-2019)

- Mardi de 11h00 à 12h30 Section Sportive,
- Mercredi de 12h30 à 14h00 Section sportive,

❖ Où ?

- Gymnases de Besserette et de l'intercommunalité à Saint-Flour,
- Salle de musculation au lycée de Haute Auvergne.

Retrait des dossiers

Demander des dossiers et retour des pièces demandées pour une convocation aux tests d'entrée à :

Monsieur Le Proviseur
Lycée Polyvalent de Haute Auvergne
20, rue Marcellin Boudet
BP 41
15101 SAINT-FLOUR

Ces dossiers sont également disponibles sur le site internet du lycée :

<http://lyc-st-flour.entauvergne.fr/>

COMMENT POSTULER POUR LA SECTION SPORTIVE « HANDBALL » ?

Le dossier de candidature et les pièces demandées sont à adresser à :

**Monsieur Le Proviseur
Lycée Polyvalent de Haute Auvergne
20, rue Marcellin Boudet
BP 41
15101 SAINT-FLOUR**

✉ **IMPERATIF** : Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du handball est obligatoire et à joindre à la demande de candidature.

ECHEANCIER

- ✉ Dépôt des dossiers de candidature **pour le VENDREDI 10 MAI 2019**, dernier délai.
- ✉ Convocation de chacun des candidat(e)s par mail - ou par courrier si pas de mail – pour confirmation.
- ✉ Passage des tests d'admission le **MERCREDI 15 MAI 2019 à 13 heures 30** au gymnase de l'Intercommunalité, avenue Besserette, 15100 SAINT-FLOUR

ADMISSION DEFINITIVE (sur dossier d'Orientation scolaire)

✉ **Fin juin 2019** (selon le calendrier rectoral). La section sportive donne droit à dérogation pour les élèves hors bassin.

TESTS D'ÉVALUATION POUR LE RECRUTEMENT

MERCREDI 15 MAI 2019

- ✉ **Niveau sportif** : Tests physiques, pratique du handball et comportement
Regroupement à 13h30 au gymnase de l'intercommunalité, présentation des responsables et mise en tenue sportive.
- ✉ **Niveau scolaire, organisation et internat** :
Entretien possible avec le proviseur du Lycée Haute Auvergne, à l'issue du test. Visite possible de l'internat. Les bulletins scolaires auront été impérativement joints au dossier de demande d'accès à la section sportive « Handball ».